

## **LEGENDE** Servitude AC1 : Protection des monuments historiques Monument historique classé ou inscrit Périmètre de protection autour des monuments historiques Servitude AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés Sites inscrits ou classés Servitude AC3 : Réserve Naturelle Régionale Réserve Naturelle Régionale Marais de Bonnefont Servitude AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) Servitude PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Plan de Prévention des Risques Naturels de Rocamadour Plan de Prévention des Risques Inondations de la Dordogne Zone bleue Zone orange Zone rouge Zone verte 1 Zone verte 2 Servitude T1 : Servitudes de protection du domaine public ferroviaire Emprise le long des voies ferrées Servitudes T4 et T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Vallée de la Dordogne Données complémentaires (à titre d'information) Classement sonore Espaces Naturels Sensibles Natura 2000 - Zones Spéciales de Conservation

